

ETALANTE INFOS

Décembre 2001

Bonne Année 2002



**Le Maire et le Conseil Municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
de santé et de réussite pour l'année 2002.**

Ils vous invitent le dimanche 7 janvier à 16h30
(en début d'ouverture du débit de boisson) pour vous
présenter leurs vœux.

Le Maire offrira galette et cidre.

Goûter de Noël

Le samedi 22 Décembre, les
aînés d'Etalante étaient invités au
goûter de Noël. Ils ont été nombreux à
braver le froid et la neige pour se
rendre à la salle des Fêtes.

Ce sont les enfants d'Etalante qui,
après avoir chanté, leur ont remis le
colis de Noël avec un petit cadeau
qu'ils avaient confectionné à leur
intention.

Les enfants ont mangé une part
de bûche et sont repartis eux aussi
avec un petit cadeau. Ce fut une
occasion de faire se rencontrer les plus
jeunes et les moins jeunes ...

Entretien des chemins

Voici l'équipe dynamique qui a oeuvré sur les che-
mins de la ferme de Brevon, dans la journée du samedi
23 juin 2001.

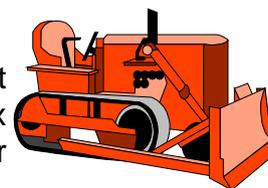


Dès l'aurore, avec un matériel important : camion
et tracteur, ils n'ont eu de cesse d'étaler du sable et de
niveler la chaussée. Un photographe anonyme a réussi
à fixer leur portrait sur papier, en pleine action.

Avec les déblais de concassé provenant du rabo-
tage des routes départementales lors des travaux de la
traversée de la commune, plusieurs autres chemins
(choisis en fonction de leur utilité : chemins de la com-
mune, chemins de l'Association Foncière, ...) ont aussi pu être remis en état.

La traversée du village (suite)

Enfin, les travaux d'aménagement de la traversée d'Etalante se sont terminés ! Entre le bruit des engins de chantier, la poussière et les cailloux ou la boue et les flaques d'eau quand il pleuvait, que de dérangement pour chacun !



De la déception parfois : les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur de nos souhaits. Les réunions de chantier hebdomadaires, la présence quotidienne sur le terrain des agents de la DDE et surtout des conseillers municipaux ont été nécessaires pour surveiller les travaux.

En effet, certaines entreprises n'ont pas produit un travail de la qualité espérée, n'ont pas respecté les règles de sécurité (signalisation du chantier), ont même parfois provoqué des dégâts. Il a fallu refaire ce qui était mal fait, réparé, ... en négociant ou en appelant le Conseil Général (maître d'ouvrage pour la chaussée).

Il a fallu être patient : les chaussées sont restées défoncées de longues semaines à cause des caprices de la météo et des entreprises, et pour ne pas gêner les moissons. Mais en définitive, le revêtement routier semble emporter l'adhésion de tous pour le soin avec lequel il a été réalisé.

Vous avez été un peu surpris de voir à plusieurs reprises, pendant les orages de juillet, l'équipe des conseillers remettre en état les rives des chaussées, balayer les gravillons, reboucher les saignées, ... Nous avons ainsi pu économiser sur le budget, en accord avec les services de l'équipement, pour mieux réussir d'autres parties du chantier.

Quelques chemins ont pu bénéficier d'un « lifting » avec les matériaux de déblais des chaussées, mais là aussi, il aura fallu beaucoup de présence, de surveillance et mettre la main à la pâte pour obtenir un résultat valable.

Reste le pont sur le Prélard : la reprise des parapets, longtemps retardée mais redemandée par la commune avec insistance, est cette fois acquise et devrait se faire dans les prochains mois.

A nous maintenant de continuer à améliorer notre espace de vie quotidien. Il y a encore beaucoup à faire. Par exemple, pour la sécurité de chacun et des enfants en particulier, il faudra que les véhicules ralentissent en traversant la commune : des aménagements sont envisagés mais chacun devra aussi se sentir responsable et être prudent. Il en va de même pour la sécurisation de certains chemins ruraux.

Il faudra du dialogue, du temps, des idées, du bon sens, ... et un peu d'argent...

Débit de boisson



Le débit de boisson fonctionne avec la licence appartenant à la commune. Il ouvre généralement les premiers dimanches de chaque mois d'automne et d'hiver. Il accueille un petit groupe d'habitues qui viennent faire une partie de cartes de 16h30 à 20 h. Chacun peut venir y discuter, amener un jeu de société, prendre un café, un jus de fruit ou autre.

Prochaines ouvertures : dimanche 7 janvier et dimanche 3 février.

Collecte sélective des déchets ménagers ...

La loi dit que les déchets ménagers ne pourront plus être mis en décharge : il faut les trier pour limiter la pollution, préserver notre environnement, recycler les matériaux.

Déjà 40 millions de français le font. Pourquoi n'y arriverions-nous pas ?

Ce n'est pas compliqué et on apprendra à le faire ensemble.

- pour le **verre**, pas de changement : on le met dans le **conteneur** place de la Douix

- pour les **déchets recyclables** = bouteilles et flacons ménagers plastiques, bricks alimentaires, boîtes métalliques, carton, journaux, papier :

la poubelle à couvercle jaune (ramassage tous les 15 jours le mercredi)

- pour les **autres déchets ménagers** :

la poubelle à couvercle gris (ramassage toutes les semaines le mercredi)

Voir le calendrier des jours de collecte « RECYCLABLES » pour le 1er semestre 2002 ci-joint.



... et décharge municipale

Ouverte le samedi et le dimanche, la décharge ne permet que le stockage des « déchets inertes ».

On peut y déposer des matériaux de déblais (gravats, cendres) mais pas de produits recyclables (carton, papier, verre) ni d'objets encombrants ou polluants.

Si nous ne respectons pas ces règles, on peut nous imposer sa fermeture.

Pour le verre, utilisez le conteneur sur la place du lavoir de la Douix.



L'Euro , c'est maintenant

Mais dès le 30 Octobre, Madame Huber avait déjà familiarisé une équipe de volontaires attentifs, à notre nouvelle monnaie.



Téléthon

L'Association des Amis de la Coquille a organisé cette année une soirée moules frites réunissant une soixantaine de personnes, le samedi 8 décembre. Les bénéfices (environ 2500 F ont été reversés au Téléthon.

Halloween

Le 30 Octobre, à la tombée de la nuit, les enfants se sont déguisés pour fêter Halloween; ils ont rendu visite à plusieurs maisons du village; ils n'ont pas pu voir tous les habitants en raison de l'heure tardive.

Les enfants et les parents remercient sincèrement M.Clément pour sa gentillesse et sa présence lors de cette fête et tous ceux qui ont donné bonbons et gâteaux.



C'est quoi Halloween ?

Fête vieille de 2500 ans qui vient des celtes. A cette époque, l'année se terminait le 31 10 de notre calendrier. Les celtes pensaient que cette nuit là, « l'autre monde », celui des morts communiquait avec celui des vivants. Leur fête visait à repousser les esprits malveillants et remercier les dieux des récoltes et leur demander protection pour l'hiver.

CONCOURS MAISONS FLEURIES ANNEE 2001

Afin de remercier et féliciter tous ceux qui fleurissent leur maison et qui embellissent ainsi notre village, afin également d'encourager les autres habitants, le Conseil Municipal a organisé un concours de maisons fleuries.

Le 20 juillet, un jury composé de six personnes (deux originaires d'AIGNAY-LE-DUC, deux personnes d'ETALANTE et deux Conseillers Municipaux) sont passés dans le village et les fermes.

Le Conseil remercie Madame Colette PERRIOT, Monsieur Jean-Louis PERROT, Madame Séverine BEAURIN-MARTEL et Madame Lucette GAILLARDOT pour leur aimable participation.

Les Lauréats des quatre catégories retenues sont :

- Maisons avec jardin :
1- Mr et Mme DUDOUET Eric
2- Mr et Mme COLLARDOT André
- Maisons sur rue :
1- Mr et Mme VILLEMAIN Pierre
2- Mr et Mme FELTES Henri
- Maisons avec cour :
1- Mme BUZENET Marie-Louise
2- Mme RUBIO Simone
- Fermes :
1- Mr et Mme PITOISET Colette
2- Mr MAGERAND Michel



Chaque lauréat a reçu un bon d'achat (150 F pour les premiers et 100 F pour les deuxièmes) valable à la jardinerie de FAIN-LES-MONTBARD.

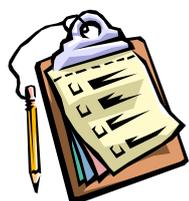
Nous tenons à féliciter les personnes classées troisièmes des différentes catégories :

- Maisons avec jardin : Mr LOGEROT – Mr et Mme PAQUET Maurice
- Maisons sur rue : Mr et Mme GUILBERT Jean-Pierre
- Maisons avec cour : Mr et Mme DUMONT André
- Fermes : Mme MAGERAND Anne-Brigitte

Après avoir partagé un verre et un petit goûter le dimanche 25 novembre chaque personne présente a reçu une plante vivace à repiquer.

RENDEZ-VOUS L'ANNEE PROCHAINE !

Informations municipales



Consultez le panneau d'affichage à la mairie, de nombreuses informations y apparaissent : les compte-rendus de réunions de conseil municipal (qui sont aussi diffusés par la presse), la date de ramassage des objets encombrants dès qu'elle est connue, les résultats d'analyse de l'eau, ...